

✓ CONTEXTE

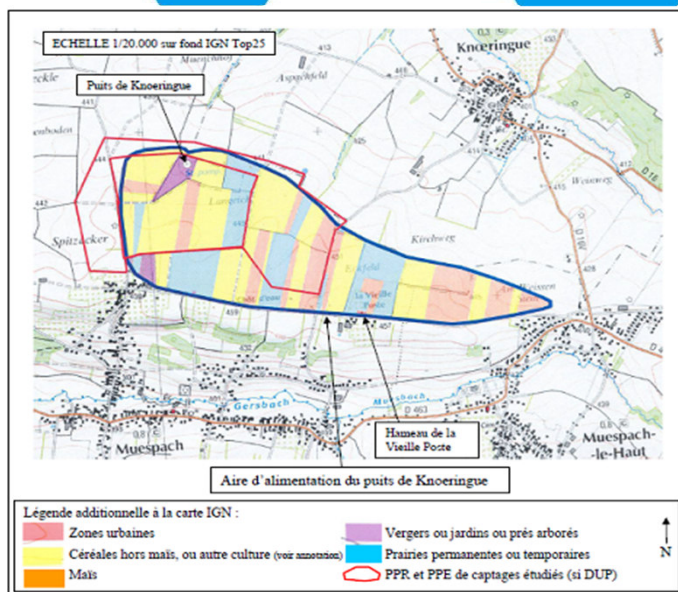
Le forage de Knoeringue (68) réalisé en 1962 capte la nappe des cailloutis du Sundgau alimentée principalement par infiltration. Il alimente quelques centaines d'habitants avec un débit moyen de 25550 m³/an.

Son aire d'alimentation comprend 134 hectares essentiellement sur Muespach (68) dont **124 hectares de Surface agricole utile (SAU)** concernant 25 exploitants. Les cultures majoritaires sur ce captage sont le blé et le maïs.

Ce territoire fait parti de l'**opération Agri-Mieux**, anciennement Ferti-Mieux, « **SUNDG'eaux vives** » démarré en 1998.

Ce captage a été classé prioritaire au titre du Grenelle de l'environnement en raison de sa vulnérabilité aux nitrates et aux pesticides.

✓ LA QUALITE DE LA RESSOURCE

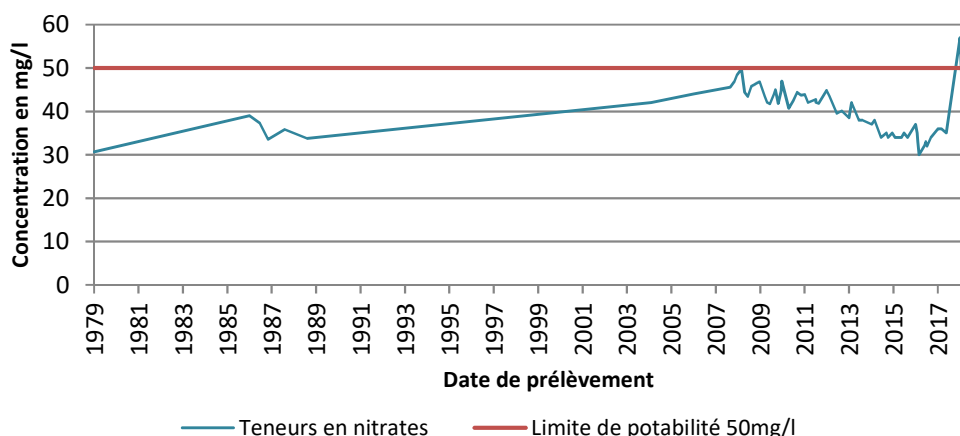


© Extrait de la fiche Délimitation de BAC - AERM - BE THERA

NITRATES

Évolution des teneurs en nitrates à Knoeringue (68)

(BSS: 04457X0023)



© Données extraites du portail national d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines (ADES)

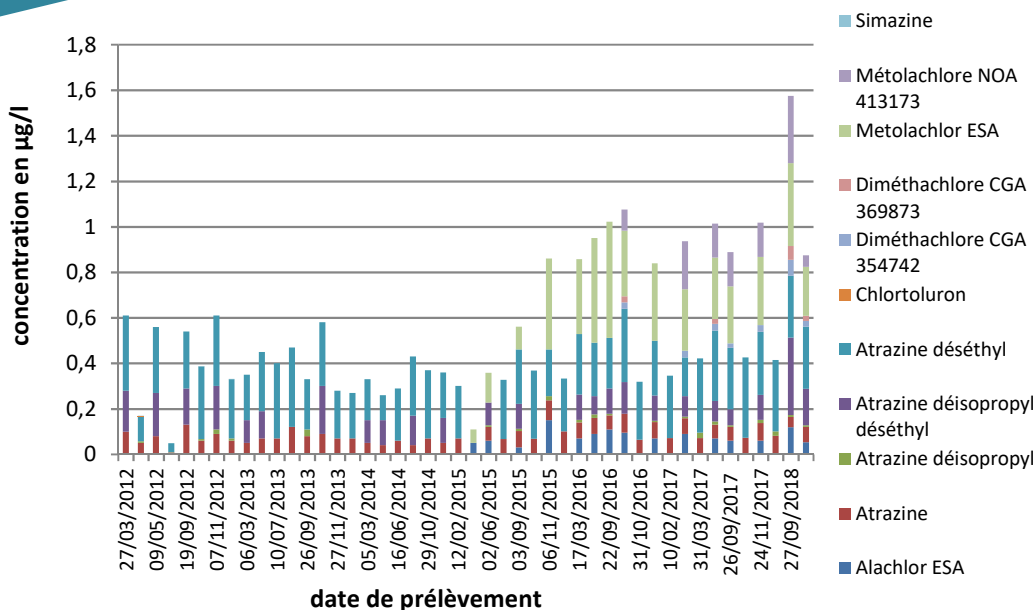
Les teneurs en nitrates sont actuellement de l'ordre de 35 mg/l. Malgré la tendance à la diminution des teneurs ces dernières années grâce notamment à l'évolution des pratiques agricoles dans le cadre de l'opération SUNDG'eaux vives, on relève un pic inquiétant de 57 mg/l de nitrates en septembre 2018.

Le problème majeur est la **surfertilisation** des parcelles de maïs à cause de la mauvaise prise en compte des effluents d'élevage et de l'effet CIPAN souvent oublié dans les plans de fumure.

PESTICIDES

Cumul des concentration en pesticides dans le forage de Knoeringue (68)

(BSS : 04457X0023)



© Données extraites du portail national d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines (ADES)

L'eau du forage de Knoeringue présente également une contamination par les pesticides. Le forage enregistre encore des teneurs en **atrazine et ses métabolites** au-dessus des limites de qualité. Même si l'atrazine n'est plus utilisée, d'autres pesticides sont épandus et présentent des dépassements réguliers de la **norme de 0,1 µg/l** pour d'autres molécules autorisées, telles que le S-métolachlore (herbicide maïs).

Ces détections attestent de la vulnérabilité de la ressource.

✓ HISTORIQUE DES ACTIONS ENGAGÉES SUR LE TERRITOIRE

- **1962** : Réalisation du forage de Knoeringue
- **1997** : Mise en place d'une Déclaration d'utilité publique (DUP) instaurant les périmètres de protection du captage
- **1998** : Démarrage de l'opération Agri-Mieux « SUNDG'eaux vives »
- **2004** : Plan d'actions volontaire visant l'exclusion des matières actives phytosanitaires à risque de transfert par infiltration vers la nappe et la mise en place de CIPAN (non réglementaire à l'époque)
- **2008** : Souscription de 72 hectares sous contrat Mesures agro-environnementales (MAET) Grandes Cultures et 21 hectares en MAET Herbe
- **2011** : Mise en place de Cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) suite à la Directive Nitrate.
- **2012** : Réalisation d'un diagnostic des pratiques agricoles par la chambre d'agriculture du Haut-Rhin et mise en place d'un plan d'actions de 6 mois
- **2015** : Evaluation du plan d'action captage
- **2016** : Etude sur le développement de l'herbe dans les exploitations d'élevage
- **2017** : Arrêt de l'opération Agri-Mieux « SUNDG'eaux vives » (coût total pour l'ensemble de la zone de 950 000 €* correspondant à 1 ETP /an à raison de 50 000€/ETP/an)
- **2018** : Remise en herbe via des baux ruraux

* coût moyen rapporté en 2019



La **CONVENTION ERMES**, pour la mise en place de contrats de solutions territoriaux, en faveur de la qualité de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau

L'inventaire transfrontalier de la qualité de la nappe rhénane ERMES (Evolution de la Ressource et Monitoring des Eaux Souterraines) réalisé en 2016 par l'APRONA a montré une dégradation des points de suivis par les pesticides. Suite à ce constat, **l'ensemble des acteurs concernés par les pollutions diffuses agricoles a décidé de se mobiliser pour mettre en œuvre des actions opérationnelles permettant d'inverser cette tendance à la hausse des teneurs en phytosanitaires** dans les eaux de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau. Cette mobilisation s'est traduit par la signature d'une convention engageant toutes les parties prenantes autour d'objectifs à atteindre et d'actions prioritaires à mettre en place.

Le forage communal de Knoeringue fait partie des captages ciblés dans ERMES pour ces dépassements de la limite de qualité par des herbicides autorisés et leurs métabolites. L'objectif fixé sur ce captage est une **baisse de 40 à 50 % d'utilisation d'herbicides d'ici 2022** en généralisant le désherbage mécanique et développant les cultures ban niveau d'impact,

✓ QUEL BILAN ?

Le bilan est globalement positif avec une réduction sensible des teneurs en nitrates grâce à :

- 😊 l'implication des agriculteurs concernés
- 😊 la mise en place d'un appui de la chambre d'agriculture à la collectivité et aux agriculteurs pour l'organisation d'actions collectives, telles que l'implantation de CIPAN
- 😞 la situation n'est toutefois pas satisfaisante au regard des dépassements de la norme de potabilité observés régulièrement en pesticides, notamment par des métabolites du S-métolachlore.

COMMENT PROGRESSER SUR CE SECTEUR ?

Le maintien d'actions concertées entre la chambre d'agriculture, la collectivité et les agriculteurs est nécessaire pour continuer d'observer des tendances à la baisse des teneurs en nitrates dans ce forage.

Reste maintenant à aboutir sur la concrétisation des actions opérationnelles identifiés dans le contrat de solution ERMES (étude transfrontalière sur la nappe d'Alsace) ciblées spécifiquement sur l'utilisation d'herbicide dans un objectif ultime de reconquête de cette ressource en eau.

Pour plus d'information: deamineau.grandest.fr (N° 68052)